

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

| Cadre réservé à l'autorité environnementale | | |
|---|----------------------|-----------------------|
| Date de réception : | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
| 30/10/18 | 30/10/18 | 2018-3561 |

Création d'une Zone d'activité - secteur Chantepie - Commune de Loiron-Ruillé (53)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de communes du Pays de Loiron

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Président - Monsieur LE FEUVRE Claude

RCS / SIRET | 2 | 4 | 5 | | 3 | 0 | 0 | | 3 | 0 | 6 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 7 | | Forme juridique Communauté de communes

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

| N° de catégorie et sous catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|--|---|
| 39 - Travaux, constructions et opérations d'aménagement. | Projet de création d'une zone d'activité décomposé en 2 permis d'aménager et couvrant une emprise foncière globale d'environ 5,35 hectares pour une Surface de Plancher comprise entre 10 000 m ² et 40 000 m ² . Autres nomenclatures : IOTA - loi sur l'eau : rubrique 2.1.5.0 - rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol - Déclaration |

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une zone d'activités sur une emprise foncière d'environ 5,35 ha. Le projet concerne la viabilisation d'une zone (création d'une voirie, des espaces verts, des ouvrages hydrauliques et de l'ensemble des réseaux) et il n'est pas concerné par des travaux de démolition.

Le projet prévoit la création d'une Zone d'Activité (ZA) qui sera divisée en plusieurs lots (découpage à la demande). La procédure utilisée sera le permis d'aménager : un pour le périmètre Nord et un pour le périmètre Sud. La nécessité de recourir à 2 permis d'aménager s'explique par l'existence d'une voirie communale séparant le Nord et le Sud du projet.

La vocation de la zone est tournée principalement vers des PME-PMI dont les activités artisanales. Il s'agit d'une zone d'activités de proximité, inscrite au SCoT, et donc vouée à accueillir des petites et moyennes entreprises.

4.2 Objectifs du projet

Les principaux objectifs du projet sont :

- soutenir l'activité économique du territoire notamment vis-à-vis des entreprises artisanales conformément aux objectifs affichés dans le SCoT (zone ciblée en zone d'activités à aménager) ainsi que le PLU communal (zone urbanisable à vocation économique - zonage 1AUe).
- mettre à disposition des terrains constructibles sur un secteur géographique et pour une typologie d'activités où les demandes ne présentent pas d'offres foncières suffisantes à ce jour.
- Réaliser un aménagement adapté au besoin (découpage à la demande) tout en s'adaptant au contexte environnemental et urbain existant afin de limiter les impacts;
- intégrer les futurs bâtiments dans le paysage urbain;
- assurer la préservation de la trame bleue et verte;
- protéger les riverains au sud et à l'Ouest du projet des éventuelles nuisances engendrer par les activités des entreprises;
- assurer un accès à la zone d'activités sécurisé.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- 1 / Finalisation des permis d'aménager et réalisation de l'avant-projet,
- 2 / Délibération du Conseil Communautaire du permis d'aménager,
- 4 / Instruction du permis d'aménager et du dossier loi sur l'eau,
- 5 / Réalisation du dossier PRO et consultation des entreprises,
- 5 / Viabilisation de la zone (voirie, réseaux divers, aménagement paysager, noues et ouvrages de rétention pour les eaux pluviales, ...).

La phase de viabilisation s'échelonne sur plusieurs mois.

Les travaux de viabilisation seront réalisés dans le respect du contexte urbain et environnemental des lieux :

* accès unique à partir du giratoire existant de la RD115 - information des entreprises sur la présence de milieux humides à proximité de la zone : aucun terrassement ou travaux sur ces espaces ne sera autorisé - des recommandations seront aussi effectuées vis-à-vis des haies existantes pour limiter l'impact sur la faune locale durant les travaux,

* d'autres éléments seront aussi pris en compte : bassin de décantation et de confinement durant la viabilisation, gestion des déblais au plus près du site et conformément à la réglementation, information auprès des riverains, ...

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- 1 / La mise en place du parc d'activités nécessitera une adaptation du découpage parcellaire en fonction des besoins des entreprises. Cette phase sera assurée par le maître d'ouvrage en adaptant la taille des lots au plus près des besoins et dans un souci de limiter la consommation foncière.
- 2 / Entretien des espaces verts publics (élagage de trames bocagères tous les 5 ans, entretien courant des espaces verts enherbés en fonction des usages),
- 3 / Entretien et maintenance des ouvrages hydrauliques (vérification des ouvrages de sortie 1 fois par an, intervention d'une entreprise spécialisée si une pollution est constatée dans les bassins, ...)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
Procédure déjà réalisée : aucune

Procédures à venir :

- * Réalisation de 2 dossiers de permis d'aménager : partie Nord et Sud.
- * Dossier "loi sur l'eau" de type déclaratif,

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|------------------------------|---------------------------|
| Superficie projet | env. 5,35hectares |
| Surface de Plancher maximale | env. 18250 m ² |
| Surface cessible | env. 3,65 ha |
| Nombre de lots maximum | 15 |

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Commune de LOIRON-RUILLE
lieu-dit : Chantepie

Cadastre :

Section : ZX

Parcelles : 33 et 212 en partie.

Coordonnées géographiques¹ Long. 00°56'09"O Lat. 48°03'59"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales-1.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/inpn/notespaces/di_wct/).

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune de Loiron-Ruillé est concernée par le PPBE de la Mayenne approuvé le 6 juin 2014 par arrêté préfectoral. Le projet n'est pas directement concerné par celui-ci. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

Aucune zone humide au sens de la réglementation n'est présente dans le périmètre opérationnel retenu.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

Dans un site ou sur des sols pollués ?

Dans une zone de répartition des eaux ?

Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?

La zone d'étude est située à 1 km environ au sud du point de captage d'eau souterraine de la Thyonnière. Elle n'est pas comprise dans son périmètre immédiat ou rapproché et est implanté sur un bassin versant différent.

Dans un site inscrit ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

D'un site Natura 2000 ?

Le site NATURA 2000 le plus proche est le "Bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé le Guillaume (ZSC)" localisée à 24 km à vol d'oiseau à l'Est de la zone. Il n'existe pas d'interaction en terme d'habitat ni au niveau de l'hydraulique avec ce site NATURA 2000.

D'un site classé ?

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> | |
|---|---|-------------------------------------|
| | Oui | Non |
| Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Ressources | | |
| Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Milieu naturel | | |
| Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

| | | | | |
|------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet induit la perte d'environ 5,15 hectares d'espaces agricoles dominés par des parcelles occupées en culture. On notera que l'ensemble du périmètre est classé en zone à urbaniser sur le PLU depuis de nombreuses années et que cette opération a largement été anticipée par la collectivité puisque les acquisitions et indemnités agricoles sont toutes lancées et partiellement finalisées à ce jour. Aussi, le projet présente une emprise foncière raisonnée et proportionnée aux besoins pour le maintien et le renforcement de l'économie de proximité. |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <ul style="list-style-type: none"> - Événement météorologique, - Séismes niveau 2, - Catégorie 2 en potentiel radon sur la commune, <p>Il s'agit de risques qui n'emportent pas de remise en cause pour un projet d'urbanisation. Les autres risques présents sur la commune ne concernent pas directement le projet : Rupture de digue (étang de Terchant)</p> |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Déplacement et nouveau trafic liés à l'arrivée d'activités économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - trajet domicile-travail salariés - voiture dominante et piéton-cycle pour les résidents de Loiron, - trajet livraison/expédition - poids-lourds ou fourgonnettes principalement. - fréquentation clientèle/visiteurs - voiture dominante, <p>La zone est vouée à accueillir des PME-PMI qui ne généreront pas de gros flux. L'accès routier est sécurisé à partir du rond point existant de la RD115.</p> |
| Nuisances | Est-il source de bruit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | L'arrivée d'entreprises et la fréquentation de cette ZA engendreront une augmentation du bruit environnant. Émissions sonores liées principalement au trafic routier supplémentaire et au fonctionnement de la ZA. Une vigilance a été prise en compte vis-à-vis des habitations existantes riveraines situées au Sud et à l'Ouest de la zone avec la mise en oeuvre d'espaces végétalisés tampons incluant des boisements. |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|--|
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Vibrations potentielles lors de la viabilisation de la zone liées aux engins de terrassement cependant, celles-ci seront temporaires et ne présentent pas de risques majeurs. |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Mise en place de candélabres sur la zone. Le matériel sera performant énergétiquement, adapté à la zone et aux ambiances souhaitées. Les déperditions d'émissions seront donc assez limitées. |
| | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Au vu du type d'occupation envisagé sur le site, les polluants atmosphériques générés par le projet auront deux origines principales : le chauffage des bâtiments et la circulation des véhicules. Ils seront cependant émis en faible quantité en raison de la vocation de la zone (bâtiments respectant à minima les normes en vigueur au moment de la construction - RT2012 au minimum) et rapidement dispersés dans un environnement péri-urbain. |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Un dossier loi sur l'eau de déclaration sera déposé pour régulariser l'urbanisation dans le prolongement du permis d'aménager. L'imperméabilisation des sols sera compensée par la mise en place de 2 zones de rétention et le projet intègre la mise en oeuvre de noues de collecte. Le rejet des eaux pluviales respectera les recommandations du SDAGE et du SAGE Oudon (rejet de 14 l/s maximum et protection minimale décennale - un des ouvrages aura une protection centennale pour tenir compte du contexte). Le milieu récepteur est le rai des Rochettes qui est un affluent de l'Oudon. |
| | Engendre-t-il des effluents ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Effluents liés aux futures activités qui ne sont pas connues à ce jour. Au stade d'avancement du dossier et des activités souhaitées par la collectivité sur cette zone, la capacité des services publics en place est suffisante pour recevoir cette nouvelle urbanisation (dimensionnement de la STEP communale adaptée). Estimation de la charge supplémentaire liée au projet de 110 Eq/Hab pour une capacité résiduaire de la station d'environ 500 Eq/Hab. |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Déchets liés aux futures activités qui ne sont pas connues à ce jour. Au stade d'avancement du dossier et des activités souhaitées par la collectivité sur cette zone, la capacité des services publics en place apparaît suffisante pour recevoir une nouvelle urbanisation (allongement du circuit pour la collecte des déchets). |

| | | | | |
|---|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Modification de l'usage de terrains actuellement occupés en parcelles culturelles. Les terrains sont toutefois urbanisables au document d'urbanisme communal. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Il s'agit d'un projet d'urbanisation à vocation principal d'activité économique qui s'inscrit dans le respect et la continuité des documents supra-communaux et communaux (SCoT, SDAGE, SAGE, NATURA 2000, PLU...).

Ce secteur se situe dans le prolongement immédiat du centre-bourg de Loiron et permettra de d'accueillir des Petites et Moyennes entreprises de proximité.

Le projet a recherché une cohérence avec les exigences d'un urbanisme durable notamment en terme :

- d'économie du foncier (densité - périmètre du projet adapté au plus près des besoins pour les années à venir),
- de préservation de la biodiversité (préservation et renforcement des haies bocagères, exclusion des zones humides initialement identifiées du périmètre opérationnel),
- de limitation des nuisances (accès routier unique à partir du rond-point existant sur la RD115 et mise en oeuvre d'espaces tampons végétalisés sur l'ensemble des limites où des habitations sont présentes,
- d'hydraulique (mise en place de mesures compensatoires liées à l'imperméabilisation des sols adaptées au contexte),

Cf - rapport annexé.

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet peut être dispensé d'une étude d'impact au vu des parcelles retenues pour le projet et des mesures d'évitement déjà intégrées. Les enjeux environnementaux sont donc limités sur la zone à aménager.

Le projet prévoit la mise en place d'ouvrages hydrauliques conformément à la réglementation et adaptés au contexte hydraulique qui seront présentés dans un dossier loi sur l'eau soumis à déclaration et enfin, il prévoit une valorisation de la biodiversité à l'échelle de la zone (renforcement et création d'un maillage bocager existant favorable aux liaisons écologiques). Aussi, le site est actuellement entièrement urbanisable sur le document d'urbanisme et s'inscrit dans la continuité et le respect de l'ensemble des documents supra-communaux et communaux (SCoT, SDAGE, SAGE, PLU, ...)

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|--|
| Un rapport présentant les principaux éléments de diagnostic ainsi que le projet est joint au présent formulaire. |

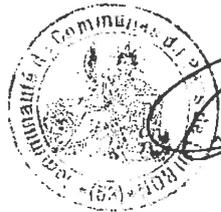
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **LOIRON**

le, **25/10/18**

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

